

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2014)
Heft: 5

Artikel: L'arme chimique : la nouvelle arme médiatique
Autor: Chevalier, Philippe
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-781178>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Exercice de décontamination C à Genève.

Bat chars 17

L'arme chimique : la nouvelle arme médiatique

Cap Philippe Chevalier

Of NBC bat chars 17

L'actualité internationale offre un éclairage nouveau sur la menace par des toxiques chimiques et des armes chimiques de combat.

Selon la doctrine militaire classique, les armes chimiques (armes C) sont engagées essentiellement à l'aide de moyens lourds, tels l'artillerie, les lance-fusées et l'aviation. L'attaque C est en règle générale effectuée par surprise et de manière massive.

Suite à la ratification en 1997 de la Convention sur l'interdiction des armes chimiques (CIAC) par 190 Etats, y compris les Etats-Unis et la Russie, détenteurs de 98 % des stocks d'armes C selon les estimations, l'utilisation à large échelle d'armes C contre des cibles militaires devient de moins en moins probable. La multiplication des conflits asymétriques, fréquemment couplés à la menace islamiste, sont en passe de transformer la menace C classique.

La guerre en Syrie illustre parfaitement le basculement vers cette nouvelle forme d'utilisation de l'arme C. Le rapport de l'ONU sur la Syrie, publié le 12 décembre 2013, confirme l'utilisation du gaz neurotoxique sarin le 21 août 2013 dans la région de Ghouta, ainsi que quatre autres attaques « probables. » Il s'agirait de l'attaque C la plus meurtrière depuis celle de Halabja en Irak en 1988. Pour rappel: cette attaque avait impliqué les toxiques sarin, VX, tabun et gaz moutarde (aussi appelé ypérite) et avait fait environ 5'000 morts.

Selon le rapport de l'ONU, l'attaque de Ghouta aurait été perpétrée à l'aide de roquettes sol-sol de 330 mm pouvant contenir jusqu'à 60 litres de gaz liquide et de roquettes de 140 mm avec une contenance de 2.5 litres. Il est à noter qu'une seule roquette de chaque type a été trouvée et analysée par les inspecteurs de l'ONU.

Les dernières nouvelles de Syrie évoquent également l'utilisation croissante d'une autre arme C, le chlore.

Il s'agit d'un toxique connu depuis longtemps et son utilisation militaire remonte à la Première Guerre mondiale, lors de la deuxième bataille d'Ypres en avril 1915. Le chlore attaque les muqueuses et le système respiratoire et peut conduire à la mort en cas d'inhalation importante. En Syrie, le chlore est fréquemment ajouté à des explosifs conventionnels et engagé à l'aide de divers vecteurs. Le dégagement de chaleur dû à l'explosion réduit cependant considérablement son efficacité. L'effet recherché n'est donc pas de provoquer la mort mais plutôt de semer la terreur et de déstabiliser l'adversaire civil ou combattant. Comme pour les armes C incapacitantes, la prise en charge des victimes est lourde et encombre les services sanitaires adverses.

Les événements en Syrie appellent plusieurs observations :

- Premièrement, un gouvernement officiel a plus à perdre qu'à gagner à engager des armes C. L'utilisation d'armes C entraîne à coup sûr des sanctions internationales. Dans ces conditions, il est peu probable de voir l'armée régulière syrienne engager l'arme C de manière ordonnée, surtout après les mises en garde américaines.
- Deuxièmement, l'arme C peut être utilisée par un adversaire peu organisé, disposant de moyens limités. Cela n'est pas nouveau en soi, l'arme C étant traditionnellement considérée comme « l'arme du pauvre, » car relativement facile à développer et à produire. Cela rend son utilisation possible par des factions islamistes isolées.
- Troisièmement, l'effet médiatique est considérable, l'arme C étant considérée comme particulièrement cruelle.

Dans le cas syrien, il semble que c'est l'effet médiatique qui est avant tout recherché, avec ses conséquences politiques et militaires. L'objectif consiste à engager l'arme C de manière dissimulée pour ensuite en accuser l'adversaire.

La plus grande prudence est de mise quand il s'agit de désigner des responsables. Le risque de manipulation



Il a fallu une année pour détruire le stock d'armes C en possession du régime syrien. Ces armes vont du petit projectile d'artillerie jusqu'aux énormes bombes d'aviation.

est important et il serait hasardeux de justifier une intervention armée sur la seule base d'une accusation d'utilisation de l'arme C. On peut supposer que l'Administration américaine, après avoir sommé le régime syrien de ne pas utiliser d'armes C et après avoir défini une « ligne rouge » à ne pas franchir, n'a pas mis ses menaces d'intervention à exécution en raison de la difficulté d'établir solidement les responsabilités des différentes parties. Le Président Obama avait dans un premier temps attribué la responsabilité de l'attaque au régime syrien, pour ensuite se ranger du côté du plan de désarmement proposé par le gouvernement russe.

Le rapport de l'ONU n'établit pas non plus les responsabilités et n'était pas officiellement destiné à le faire. Cependant, en déclarant que le sarin à Ghouta a été engagé à l'aide de roquettes et de manière coordonnée et massive, le rapport suggère indirectement que le régime syrien en serait responsable. Ces suggestions ont été remises en questions par plusieurs observateurs réputés indépendants, au même titre que l'ensemble des conclusions dudit rapport.

Dans le contexte syrien, l'arme C semble être avant tout utilisée dans un but de manipulation de l'opinion publique. Dans ce sens, l'effet recherché est avant tout médiatique et seulement indirectement militaire.

Ph. C.

